

Compte rendu de la réunion des Délégués du Personnel du 22/01/2009



Vous trouverez ci-dessous les questions posées à la Direction par vos délégués du personnel C.F.T.C lors de la réunion du 22 janvier 2009.

1. SECTEUR PTC :

QUESTION C.F.T.C. : Les salariés se demandent quand est-ce qu'ils auront droit à leur entretien individuel ?

REPONSE DIRECTION : M. ROSTOUCHER rappelle qu'il est prévu un entretien annuel pour chaque salarié. Il indique que les entretiens de l'équipe 3 sont pratiquement terminés. Ceux de l'équipe 1 et de l'équipe 2 vont démarrer et seront soldés d'ici fin février. Les nouveaux arrivants dans le secteur vont être vus en ce début d'année. M. ROSTOUCHER ajoute qu'en cette période de chômage partiel les managers n'ont pu organiser les entretiens comme souhaité.

2. LOGISTIQUE :

QUESTION C.F.T.C. : Il y a encore beaucoup de bases roulantes qui font un bruit infernal, alors qu'il avait été dit qu'en 2008 toutes ces roues seraient changées. Qu'en est-il ?

REPONSE DIRECTION : M. ROSTOUCHER répond qu'une action a été menée en 2008 sur l'ensemble de nos bases et qu'elle sera reconduite en 2009. Les bases arrêtées sont remplacées au fur et à mesure.

3. LIGNE PF2-T1

QUESTION C.F.T.C. : La ligne T1 et PF2 font leur pause décalée mais ont le même ravitailleur, de ce fait il ne peut lui-même faire la sienne. Cette question a déjà été posée en DP, la réponse étant que le ravitailleur doit s'organiser. Mais il lui est impossible de gérer, que compte faire le manager ?

REPONSE DIRECTION : M. ROSTOUCHER confirme que les pauses sont effectivement décalées mais d'un commun accord entre la ligne T1 et la ligne PF2. Par contre, si cela pose problème, le ravitailleur en parlera à son manager qui le réglera.

4. EXPEDITION

QUESTION C.F.T.C. : DP du 23 octobre 2008 : le stationnement des camions le long de la voie ferrée pose encore toujours un problème aux caristes et au peu de

véhicules qui passe, car certains chauffeurs ne respectent pas les emplacements. Que faire pour que les chauffeurs respectent leurs emplacements ?

REPONSE DIRECTION : M. ROSTOUCHER dit qu'il est de la responsabilité du cariste de faire respecter le stationnement par le chauffeur aux endroits prévus.

5. GENERALITES

QUESTION C.F.T.C. : Quand seront débarrassés les cartons qui se trouvent sous l'auvent du garage à vélo ?

REPONSE DIRECTION : M. ROSTOUCHER fait savoir que cette partie est affectée aux Protos pour l'instant et qu'il reste suffisamment de places pour garer les vélos.

QUESTION C.F.T.C. : Le sas du hall 1 est cassé depuis le mois de décembre. Les gens travaillent dans les courants d'air. Quand sera-t-il réparé ?

REPONSE DIRECTION : M. ROSTOUCHER précise qu'il s'agit d'une porte. Celle-ci est en commande et doit arriver en semaine 8.

QUESTION C.F.T.C. : Comment se fait-il qu'il fasse froid du hall 1 au hall 5 à partir de 17h30min ?

REPONSE DIRECTION : M. ROSTOUCHER dit que le lundi matin, après une chute de la température le week-end, on a toujours du mal à faire revenir l'usine à la température souhaitée. De plus, un sas ne fonctionnait pas correctement et la porte est restée ouverte. Ceci étant dit, M. ROSTOUCHER donne la consommation de fuel :
53 000 litres sur les 15 premiers jours de janvier contre 120 000 litres pour toute l'année dernière.

Il ajoute que des normes ont été fixées par l'entreprise pour le chauffage :

18° dans les ateliers / 19° dans les bureaux.

La régulation de température est assurée par des sondes réparties dans les ateliers et dans l'ancienne usine.

En cas de problème, on peut s'adresser à la maintenance.

6. Cas particulier.

Ce point permet de traiter en dehors de la réunion DP les cas particuliers avec la direction les cas particulier.